

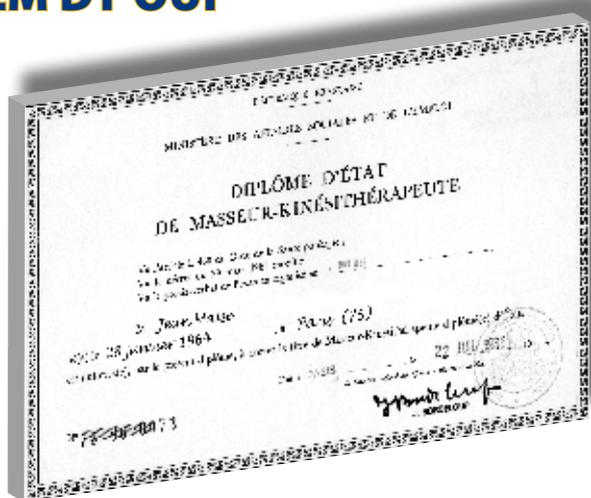
## MAÎTRISE DES COÛTS DE SANTÉ ET EPP



Les coûts de santé, en constante augmentation, vont inéluctablement devoir être améliorés : un des moyens pourrait être l'optimisation de nos actes, et l'EPP sera là pour nous y conduire.

*Lire page 3*

## LOBBY IN LOBBY OUT LM DY OUI



Exiger une vraie réforme de nos études dans le cadre LMD. Une nécessité pour la physiothérapie de demain.

*Lire page 7*

## ACCUEIL DE STAGIAIRES EN CABINET LIBÉRAL



Enfin les libéraux vont pouvoir contribuer à la formation des physiothérapeutes qui seront leurs confrères de demain.

*Lire page 6*

Le Comité de Rédaction de KFP présente à tous ses lecteurs ses meilleurs vœux pour 2009.

En cette période, qui nous est annoncée comme difficile voire catastrophique, nous souhaitons à tous, afin de surmonter ces difficultés, de pouvoir rechercher l'excellence.

Ce qui peut paraître anachronique en cette période où l'exercice libéral est malmené, où la rengaine est « Si tu bosses pas 12 h t'es mort. »

Nous devons être, tels notre confrère Frédéric BÉCART qui, grâce à son excellence, à un parcours sans faute, termine le DAKAR à la même place qu'à sa première participation, et se rapproche des meilleurs.

Ce parcours sans faute est souhaité à l'ensemble de la profession, qui s'exprime au travers de nos pratiques de nos savoirs faire et être, confirmé par notre propre évaluation.

Cette posture permet à chaque professionnel d'être reconnu, de pouvoir accompagner, d'être tuteur de stage auprès des étudiants, nos futurs confrères, qui à leur tour pourront relayer, transmettre notre propre identité. C'est aussi dans le même projet que nous défendons une véritable intégration au système L.M.D., par une réforme de nos études qui soit réellement valorisante et offrant la responsabilité que nous sommes en droit d'attendre, nous faisant évoluer vers l'autonomie.

Nous devons rechercher de nouveaux modes d'exercice dans des compétences qui nous appartiennent, où nous devons être les auteurs privilégiés, telle la Prévention.

Tous ces souhaits, ces projets, concourent à enrichir notre profession en se projetant dans l'avenir avec la volonté de vaincre, de se faire entendre des décideurs.

Toute l'équipe du Syndicat des M.K.R. de Paris reste à votre écoute et est prête à vous épauler dans cette entreprise, car 2009 sera ce que l'on fera de cette année.

Alors à tous, bon courage et au travail.

Jean-Pierre LEMAÎTRE

## Sommaire

Page 3 : Maîtrise des coûts de santé et EPP

Page 4 : Si tu bosses pas 12 heures par jour...

Page 5 : La prévention

Page 6 : Accueil des stagiaires

Page 7 : lobby IN...Lobby OUT

Page 11 : Revue de presse

Page 13 : La nouveau Dakar

Page 14 : Main dans la main

Page 15 : Espace détente

Directeur de la publication :

**Philippe Cochard**

Rédacteur en chef :

**Jean-Pierre Lemaître**

Contact :

**[kfp@smkrp.org](mailto:kfp@smkrp.org)**

Réalisation : **SMKRP**

Graphisme et mise en page :

**Claude Cabin**

**Crédits photos** : Svilen Mushkatov, Sanja Gjenero, Chris Greene, Aaron Murphy, Claude Cabin, Ogwen, Frédéric Becart, [www.photo-libre.fr](http://www.photo-libre.fr).

Faites-nous partager vos bonnes adresses, curiosités, clin d'oeil, etc.

**[kfp@smkrp.org](mailto:kfp@smkrp.org)**



# Maîtrise des coûts de santé et EPP



**N**otre santé coûte de plus en plus cher : actuellement à peu près 5% de notre PIB national.

D'année en année les gouvernements successifs, quelle que soit leur couleur politique, ont été dans l'incapacité de boucler le budget santé à l'équilibre. Tous nos technocrates ont eu beau se pencher sur « le malade » et inventer des recettes nouvelles pour sauver notre système : rien n'y fait ! Les professionnels de santé ne veulent pas entendre parler de la maîtrise comptable des soins, mais les chiffres s'imposent d'eux-mêmes.

En 2050 nos économistes nous assurent que la santé nous coûtera 10% de notre PIB, soit le double du coût actuel. Et contrairement à ce que l'on peut croire ce n'est pas le vieillissement de la population qui engendrera de tels chiffres mais tout simplement le progrès de la science et de la médecine. Pour s'en convaincre, les plus anciens d'entre nous peuvent témoigner de l'évolution de la kinésithérapie en 40 ans. Son champ d'action s'est étendu en explorant des domaines nouveaux avec souvent de grandes

réussites (rééducation cardio-vasculaire, rééducation uro-gynécologique, rééducation des troubles vestibulaires, rééducation respiratoire du nouveau né,...) multipliant ainsi les actes et développant des plateaux techniques de plus en plus coûteux, souvent pris en charge par le seul professionnel. Dans un tel contexte inflationniste obligatoire et dû en majeure partie au progrès, comment pouvons-nous nous en sortir ?

Beaucoup de sacrifices s'imposeront d'eux mêmes. Tous, malades et professionnels de santé, vont devoir revoir leur façon de faire et de penser. Parmi tous ces efforts obligatoires qui s'imposeront et qui contribueront à l'amélioration de la qualité des soins et donc de sa maîtrise médicalisée, l'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) constitue la réforme la plus proche et la plus révolutionnaire pour notre exercice quotidien.

Nos *Facilitateurs* viennent d'être nommés par notre CNO pour aller travailler dès février à l'HAS sur ce dossier. Puis ces derniers informeront des formateurs par région pour distiller la bonne parole à l'ensemble des kinésithérapeutes dans chaque département qui devront s'auto-évaluer et appréhender leur technique avec critique dans un but de plus grande efficacité. Ne nous le cachons pas, cela sera difficile car novateur intellectuellement, astreignant et exigeant, mais notre travail se réévaluera, en supprimant les actes inutiles et par opposition en en gagnant d'autres dont l'efficacité aura été démontrée.

L'EPP est courante et bien admise dans certaines professions et ceci depuis fort longtemps. Le meilleur exemple sont les pilotes de ligne. Tous leurs vols sont enregistrés puis ensuite débriefés. Chaque erreur est analysée (en moyenne 2 par heure de pilotage). Cette analyse, non punitive, est ensuite publiée, en respectant l'anonymat, pour être consultée sur bases de données par l'ensemble des professionnels de l'aviation. Tout ce système est par ailleurs protégé de toute poursuite pénale. Voilà pourquoi le métier de pilote est devenu le plus sûr du monde.

Ce qui peut être reporté de cet exemple à notre domaine tient en 2 règles : standardiser et systématiser les soins avec un contrôle externe des praticiens. Nos voisins Danois le pratiquent depuis 4 ans avec succès. Vous comprenez mieux pourquoi on peut parler de révolution. Demain nous en reparlerons. N'ayons pas peur de ces changements : affrontons-les avec sérénité, compétence et vigilance. Notre discipline en sortira grandie et bien plus crédible.

Jean-Louis Besse



## Si tu bosses pas 12 heures par jour, t'es mort !



Les féministes crient au scandale, parce que la ministre de la Justice a repris son travail 5 jours après son accouchement. Oui, mais, il y a des métiers où :

**SI TU BOSSES PAS 12 HEURES PAR JOUR, T'ES MORT !**

Sans doute a-t-elle montré un mauvais exemple. Oui, mais, il y a des métiers où :

**SI TU BOSSES PAS 12 HEURES PAR JOUR, T'ES MORT !**

Bafouer les droits acquis, dans une administration où les statistiques montrent que beaucoup de grossesses s'avèrent « pathologiques », nécessitant des arrêts de travail supplémentaires, n'est pas très sympa. Oui, mais, il y a des métiers où :

**SI TU BOSSES PAS 12 HEURES PAR JOUR, T'ES MORT !**

N'allez surtout pas croire que toutes les « travailleuses » françaises soient logées à la même enseigne, et selon qu'elle sera salariée ou libérale... Car, il y a des métiers où :

**SI TU BOSSES PAS 12 HEURES PAR JOUR, T'ES MORT !**

La masseuse kinésithérapeute des années 70 n'avait droit à rien, sauf peut-être de micro-indemnités, cachées derrière une montagne de formulaires à remplir, et qu'elle touchait par la diligence administrative le jour où son enfant ne croyait plus au Père Noël, ce qui l'obligeait à reprendre très vite son activité professionnelle. Car, il y a des métiers où :

**SI TU BOSSES PAS 12 HEURES PAR JOUR, T'ES MORT !**

La grossesse de la physiothérapeute d'aujourd'hui, est certes mieux « indemnisée », mais il n'empêche que ce qui n'a pas changé, c'est que pour exercer son métier d'une manière libérale :

**SI TU BOSSES PAS 12 HEURES PAR JOUR, T'ES MORT !**

Mes consœurs libérales connaissent bien ce refrain, qui aujourd'hui résonne en échos dans les couloirs stupéfaits des ministères.

Le premier devoir de la liberté, sera-t-il celui de ne plus réclamer ses droits ? Se rappelant ainsi que la justice est aussi une vertu.

Dieu a fait le monde en 6 jours, mais c'était un homme. Après tout cette femme n'est issue que d'un plat de côte, elle peut bien reprendre son p'tit boulot au bout de cinq.

P.S. : moi non plus, je ne suis pas le père !



## Acte individuel en cabinet ou collectif en entreprise qui doit s'imposer !

**L**a prévention est ou devrait être systématique dans notre exercice quotidien. En effet comment soigner efficacement et durablement une lombalgie (un malade sur trois dans nos cabinets, représentant 186 millions d'Euros en dépenses de kinésithérapie et 2 milliards en frais médicaux cumulés) et une TMS (représentant 90% des augmentations des maladies professionnelles) sans prévention ?

Je prends en exemple ces 2 pathologies car elles sont les plus fréquentes. Comment cette prévention peut-elle s'exercer ? Tout d'abord bien sûr en acte individuel dispensé dans nos cabinets, ce que nous faisons déjà d'une façon journalière. Cet acte, bien spécifique, est pour l'instant intégré dans notre acte global de rééducation. Voilà pourquoi il est souvent négligé ou voire même ignoré. Il est grand temps d'imaginer et de penser un acte spécifique de prévention. Et pour une fois ne nous tournons pas vers la CPAM pour la prise en charge de cet acte. Ignorons-la et regardons vers les mutuelles. Elles sont prêtes à jouer le jeu et à prendre en charge cet acte de prévention. Je rêve, comme d'autres, du jour où les compagnies d'assurance nous vanteront à travers une publicité l'importance de consulter son kinésithérapeute pour prévenir son mal de dos.



Mais là où la prévention est la plus efficace et atteint une ampleur certaine c'est quand elle est présente en entreprise. Le kinésithérapeute est alors intégré à la vie de la société qui le sollicite. L'engagement de l'entreprise nécessite alors l'implication des salariés. Une véritable dynamique de prévention se met alors en marche. Nous évaluons et mesurons la surveillance des risques. En permanence nous enseignons et formons le personnel au bon geste, à la bonne attitude. Notre champ d'action est large et notre compétence reconnue et appréciée.

Alors quittons notre cabinet, allons à la rencontre du monde du travail. Soyons les acteurs de la bonne santé de nos entreprises. Elles nous attendent et notre présence est de plus en plus appréciée. Et voici encore une forme d'exercice qui échappe à notre cerbère : j'ai nommé la CPAM. Nous gagnons en liberté et renforçons notre rôle qui doit être prépondérant dans la prévention qui reste encore trop timide dans notre système de santé. Inspirons-nous des systèmes anglo-saxon et scandinave dans ce domaine, et osons la prévention en apportant notre propre originalité.

Jean-Louis Besse

# Accueil de stagiaires en cabinet libéral : c'est pour demain

La formation des futurs masseurs-kinésithérapeutes comporte depuis toujours une partie importante d'enseignement pratique dans le cadre de stages en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années d'études.

Le développement de stages extrahospitaliers, soit en structures privées soit en cabinets libéraux, est demandé depuis longtemps par les syndicats de kinésithérapeutes libéraux, et devient d'ailleurs une nécessité après le refus de certains terrains de stages hospitaliers d'accueillir ces étudiants.

La région Île-de-France compte près d'1/3 des IFMK, représentant environ 600 étudiants par année : cela signifie que 1.100 à 1.200 étudiants (K2 + K3) doivent trouver des terrains de stages à hauteur de 1.260 heures pour valider leurs années.

La mise en place de la possibilité pour les kinésithérapeutes libéraux de participer activement à la formation des futurs physiothérapeutes – qui exerceront à 90% en secteur libéral – est donc imminente, mais un cadre doit être élaboré pour assurer à la fois la qualité de la formation des stagiaires et la reconnaissance de cette activité pour leurs tuteurs.

Les acteurs de la région – syndicats de libéraux, de salariés et d'étudiants, et directeurs d'IFMK –, avec la coordination effectuée par le Conseil Interrégional de l'Ordre, travaillent activement à l'élaboration de solutions à ce projet : établissement d'une convention de stage étudiant/tuteur/IFMK, mise en conformité avec la Convention Nationale par rapport à l'Assurance Maladie pour l'éventuelle délégation d'actes au stagiaire, définition des responsabilités, qualification des tuteurs, etc. constituent un vaste chantier dont l'avancement progresse rapidement.

Restera à faire valider cette expérimentation par les tutelles, DRASSIF, Ministère de la santé en particulier la DHOS, Assurance Maladie, etc.

A priori, ce projet de tutorat étant basé sur le volontariat, nous souhaitons que nos consœurs et confrères éventuellement intéressés se fassent d'ores et déjà connaître auprès des Syndicats, des IFMK, ou du Conseil Interrégional Île-de-France – La Réunion de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes.

Philippe Cochard



# Lobby IN ... Lobby OUT

« Depuis que l'homme écrit l'histoire, depuis qu'il bataille à cœur joie, entre mille et une guerres notoires, si j'étais tenu de faire un choix\* », je prendrai sans contester celle du LMD.

La France est un pays merveilleux où trône sans vergogne le paradoxe incantatoire.

On aime le foie gras, mais on ne veut pas tuer de canards. On respecte le code de la route, mais quand on roule en véli'b, on s'en fout. On aime les petites blondes, mais on épouse les grandes brunes, allez savoir pourquoi ? À moins que toutes ces bizarreries, ne masquent l'immense angoisse d'être déçu ?

À bien regarder l'intitulé de mon diplôme, je suis l'impétrant du diplôme d'État de Masseur Kinésithérapeute, décerné par le Ministère de la santé et de la sécurité sociale. Y'a pas à dire, la République est une bonne fille ! Mais sommes-nous toutes et tous, labellisés par le même ministère ?

Il y a fort à parier que si chacune et chacun de mes consœurs et de mes confrères, pose les yeux sur son diplôme, il ou elle éprouvera deux joies existentielles : la première est de savoir où se trouvent leur peau d'âne, et la deuxième sera de connaître quels ont été les ministères qui les ont diplômés ?

La santé, la sécurité sociale, la famille et les personnes handicapées, la jeunesse et les sports, les sports et la vie, les relations sociales, les solidarités, et pourquoi pas le temps libre, ou bien encore quelques autres oubliés, dont les papiers à entête croupissent dans les caves ministérielles. Bref, une ribambelle de distributeurs, associés à la santé, au gré des générations et des collaborations les plus politiquement aventureuses.



## Le complexe universitaire



Il ne s'agit pas là d'un campus aux constructions coordonnées, mais peut-être bien d'une lutte contre un pénible sentiment d'infériorité, à moins qu'il ne s'agisse tout simplement d'un tout, qui possède une partie réelle et une partie imaginaire.

L'université, si l'on en croit le latin juridique (*si cher à certains de nos confrères qui s'en gargarisent tous les matins, depuis qu'ils cherchent leur voie dans les locutions latines de leur CSP – Code de la Santé Publique*), signifie « communauté ».

Les masseurs kinésithérapeutes d'aujourd'hui, qui seront les physiothérapeutes de demain, font partie sans conteste de la communauté scientifique de la santé. À la fois par leurs actes et par leurs intentions, d'ailleurs l'Université apprécie ce concubinage depuis

plus de 19 ans sur les sites expérimentaux du PCEM1.

Si les universités sont le temple du savoir, elles sont aussi celui du sectarisme. Querelles de chapelles, controverses d'egos, guérillas des budgets, tissages de réseaux, adouvements des émules, obscurantismes du clergé, modélisations de la pensée, et surtout rétentions du savoir vis-à-vis des non-initiés.

Alors, connaissant les infortunes potentielles de ce mariage, faut-il toujours se marier, et si oui, avec laquelle ? Celle qu'on veut et avec qui on partage les sciences continentales de la santé ? Ou bien celle qui nous veut et qui nous charme par son éducation sur l'île de beauté ?

\*Georges Brassens : La guerre de 14-18

# Lobby IN ... Lobby OUT (suite)

## L'excellence des IFMK

Déjà tout petit, Napoléon se méfiait de la raideur universitaire, c'est pour cela qu'il inventa celles qui allaient devenir plus tard nos grandes écoles (*Polytechnique, etc...*). Un reproche cependant : être passé à côté de la kinésithérapie, alors qu'à l'évidence le résultat de ses champs de batailles aurait mérité la perspective d'une rééducation fonctionnelle triomphante.

L'assoupissement risquant de gagner nos facultés, le recrutement de nos écoles se devait d'être élitiste. De la même manière que le gringo sélectionne les meilleurs grains de café, le *numerus clausus* imposa le tri sélectif.

Le concours et l'année préparatoire, voilà bien le sort réservé aux finances de nos futurs collègues.

Si le concours d'entrée est une manne financière céleste pour les IFMK, elle n'en demeure pas moins un avantage acquis, dû au désengagement historique de l'État de notre formation initiale, et sur l'autel duquel on les sent prêts à sabrer toute tentative de transfert éducatif gratuit vers l'université.

## Les ministères se terrent

Les rapports ministériels étant aux rapports sexuels ce que l'abstinence est aux lupanars, le dernier en date accouchant d'une licence pro est un véritable hymne à la castration volontaire.

Neuf mois de fornication en position du missionnaire, sans imagination au pouvoir, relèguent nos espoirs les plus inventifs et nos postures les plus audacieuses en triste devoir conjugal du pro le samedi soir.

Les ministères prenant conseil auprès de certains praticiens devenus des institutionnels du renseignement kinésithérapique, sorte de pro-consuls représentatifs de la profession, n'ont guère l'occasion, mais ne détestent pas entendre de temps en

temps les mots simples des plébéiens, des techniciens de la surface massée, des gens de terrain, qui s'exclament souvent avec le bon sens aigu de la formule qui touche sans flagorner :

« Alors là, les mecs on déconne ! ».



## La guerre des trois

Quel ministère lâchera le si bon gâteau du diplôme ?

Universités, instituts de formation, ministères, le trio infernal est avancé. Sauf que, comme pour les mousquetaires, il y en a un quatrième de caché. Ce fameux quatrième, c'est moi.

Enfin moi, nous, l'opinion publique, celle qui départage dans toutes les démocraties.

Bien que notre formation initiale ne soit pas la préoccupation principale de nos cabinets, elle a une incidence sur notre valeur sociale, et par conséquent sur nos compétences et sur nos honoraires. Revendiquer la parité physiothérapique européenne n'est finalement que la légitime application de l'esprit de sa Constitution.

Ambitionner un master 2, équivalent à un bac + 5, n'est que le réajustement de 40 ans de stagnation officielle de notre formation initiale, qui nous laisse aujourd'hui au niveau des kinés albanais.

Ça va tirer dans tous les sens, et pas sûr qu'il n'y ait que la couverture qui se déchire !

# Lobby IN ... Lobby OUT (suite et fin)

## Mon shake cœur

Comment réaliser le partage du gâteau ?

Je suis suffisamment ignorant pour dire des bêtises, et irrémédiablement enthousiaste pour me faire de nouveaux ennemis.

J'aime l'université et ses fondamentaux du savoir, j'aime les écoles et leurs exigences élitistes, j'aime le mélange des genres, donc j'aime la kinésithérapie nouvelle qui va former les futurs physiothérapeutes. À l'image du facteur Cheval qui construisit son Palais idéal en ramassant tous les jours de petites pierres sur les chemins de sa tournée, mais qui de son vivant passa pour un fou, et dont aujourd'hui on visite le chef d'œuvre à Hauterives, dans la Drôme, j'ose.

Allez, hue cocotte !

**1<sup>ère</sup> année : L 1 tout université santé**

**2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> années : tout IFMK**

**5<sup>ème</sup> année : mixte sortie DE en IFMK, avec M 2 en option pour validation vers le D**

Et comme dit ma femme :

*« la perfection n'est pas dans l'homme, mais seulement parfois dans ses intentions ».*

Michel Rusticoni

## AGENDA



22 janvier 2009 – 18h00	CDOMK de Paris – Présentation du Code de Déontologie
27 janvier 2009 – 18h00	CDOMK de Paris – Présentation du Code de Déontologie
4 février 2009 – 8h30-14h00	Hôtel de Ville de Paris : Journée de rencontre avec les réseaux de santé
12 février 2009	Conseil d'Administration du SMKRP
14 février – 1er mars 2009	Vacances scolaires
17 février 2009	Parution KFP n° 24

## EN BREF

### Code de déontologie

Le Conseil Départemental de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes de Paris organise deux soirées d'information sur le Code de déontologie des Masseurs Kinésithérapeutes afin d'accompagner les professionnels dans la lecture et la compréhension de ce texte.

Elles auront lieu les jeudi 22 et mardi 27 janvier 2009 à 18 heures au CDOMK de Paris – 3 rue Rosenwald – 75015 PARIS

### Assurance Maladie : + 4,1 % en un an

Les derniers chiffres publiés par la CNAM sur les douze derniers mois (décembre 2007 - novembre 2008) mettent en avant la croissance modérée des soins de ville (+ 2,1 %). Les remboursements d'actes d'auxiliaires médicaux reste stable, à + 5,4 %. Les cliniques privées, par contre, progressent de 4,4 % contre 3,7 % en octobre, en raison de l'accroissement des dépenses de soins de suite et de réadaptation. Les dépenses de l'hôpital public s'accroissent de 2,2 %.

### Accès aux études : la FNEK exige le PCEM 1

Dans un communiqué du 19 décembre, la fédération étudiante, exige le maintien du système « expérimental » de

sélection par le PCEM 1, mis en place depuis 20 ans. Bien que 23 IFMK aient opté pour ce mode de recrutement, les étudiants dénoncent l'absence de la filière de masso-kinésithérapie dans la proposition de loi réformant le L1 Santé. La FNEK milite pour que l'année de préparation soit « unique, formative, égalitaire, validante et permette une orientation ».

### Titre d'ostéopathe : report jusqu'au 31 mars

Un décret du 22 décembre, publié au J.O. le 30, accorde un délai supplémentaire pour le dépôt des dossiers de demande d'usage du titre d'ostéopathe. La demande doit être formulée auprès du préfet de région qui doit statuer dans les quatre mois.

### Le CNO infirmier a élu sa présidente

Victoire sans appel de Dominique Le Bœuf, 47 ans et cadre infirmier à l'hôpital de Versailles. Déjà secrétaire générale du Conseil Départemental de l'Ordre des Yvelines et vice-présidente du Conseil Régional de l'Ordre d'Île-de-France, M<sup>me</sup> Le Bœuf est aussi en charge d'une mission nationale sur l'évaluation des compétences des professionnels de santé.

## SYNDICAT DES MKR DE PARIS : COTISATIONS 2009

	Cotisation 2009	Quote-part départementale	Quote-part fédérale
Tarif individuel	308 €	73 €	235 €
Tarif réduit *	270 €	46 €	224 €
1 <sup>ère</sup> adhésion, nouveaux diplômés, retraités, salariés	49 €	10 €	39 €
Étudiants 3 <sup>e</sup> année d'IFMK	15 €	0 €	15 €

\* Associés, conjoints, plus de 60 ans



6 janvier

## **Pour Roseline Bachelot, la bronchiolite se soigne « en ville »**

Franck Gougeon relate, sur *Égora*, la visite de la Ministre dans un cabinet de kiné parisien, le 22 décembre. M<sup>me</sup> Bachelot a rappelé que le recours aux urgences doit être exclusivement réservé aux formes graves. Lors de sa visite, elle a rencontré des représentants de l'association du réseau «bronchiolite» (ARB) et a mis en avant les mesures préventives pour limiter la transmission du virus.

Il n'y a pas que lorsque les bébés toussent que le recours aux soins de ville s'avère être la solution la plus économique.

7 janvier

## **Le président préfère le « gourou » au kiné**

Le journaliste de France 3, Patrice Machuret qui publie «L'Enfant terrible», révèle dans *VSD* que Nicolas Sarkozy se fait soigner depuis 20 ans par Jean-Paul Moureau, l'étiopathe des stars. Il s'agirait d'« un coach de luxe, conseiller en bien-être et en psychologie, qui loue 500 m<sup>2</sup> dans le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris ». Il aurait également exercé son talent sur la personne de François Fillon lors de sa fameuse sciatique.

Rien d'étonnant à ce que ce gouvernement nous méprise quand on sait qu'à son sommet on choisit le « rebouteux » contre le professionnel de santé.

9 Janvier

## **L'ASV à l'Assemblée Nationale**

On apprend sur *Égora* que la députée Geneviève Gaillard a attiré l'attention de la Ministre de la santé «sur le mécontentement des 170.000 auxiliaires médicaux cotisants et allocataires». M<sup>me</sup> Bachelot a répondu que « les départs massifs à la retraite des professionnels de santé concernés engendrent une augmentation considérable du nombre de points à servir et placent ces régimes dans une situation financière très critique » et que la réforme « n'a qu'un impact très marginal sur les retraités et les actifs cotisants ». Selon la ministre, « le rendement conservé restera important

et, en toute hypothèse, très nettement supérieur à celui d'un régime de retraite classique ». Enfin et comble de la mauvaise foi, la réforme aurait « fait l'objet d'une négociation approfondie avec les représentants des professionnels de santé concernés ».

Après avoir renié le contrat passé entre les Caisses et les professionnels en vidant de sa substance l'avantage conventionnel que constituait l'ASV, Madame Bachelot s'attend peut-être à ce qu'on la remercie.

15 janvier

## **Lombalgies : les seniors souffrent en silence**

Lu sur *Destination Santé*, le constat de la Société française de Rhumatologie (SFR), qui a réalisé une étude sur le sujet entre janvier 2007 et mars 2008, portant sur la prise en charge de la douleur en cas de lombalgies chroniques après 60 ans. Il ressort que les médecins ne prennent pas suffisamment au sérieux les doléances de ces patients. La SFR recommande « de faire de la lombalgie du sujet âgé une priorité » et souhaite également que « des programmes de rééducation active soient plus souvent envisagés ».

Les kinés vont être une nouvelle fois en première ligne sur ce sujet, si toutefois on leur laisse le loisir d'exercer convenablement leur art.

15 janvier

## **Déserts médicaux : vers une nouvelle taxe ?**

*La Tribune* revient sur les difficultés à trouver un accord entre les caisses et les syndicats de médecins avant l'examen du projet de loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires (HPST) au Parlement. Le principal point d'achoppement concerne la démographie médicale. Madame Bachelot serait favorable à l'idée d'une « pénalité financière pour les médecins installés en zones surdotées qui refuseraient d'exercer des missions dites de service public ».

La notion de surdotation en professionnels de santé exige d'être analysée avec la plus grande finesse, en tenant compte des flux de population liés au travail dans certains territoires, comme c'est le cas à Paris.



## Petits et grands maux d'Ordre



Chaque masseur-kinésithérapeute a le devoir d'adresser à son CDO, au plus tard le 6 février 2009\*, une déclaration attestant qu'il a pris connaissance du Code de déontologie et qu'il s'engage à le respecter\*\*.

Il faudrait peut-être qu'il ait reçu ledit Code avant...

\* Article 2-I du Décret n° 2008-1135 du 3 novembre 2008 portant code de déontologie des masseurs-kinésithérapeutes

\*\* Article R. 4321-142 du Code de la santé publique

SAINTE KITOUCHE



LES PROPHÉTIES  
DE SAINTE KITOUCHE,  
PATRONNE DES  
PHYSIOTHÉRAPEUTES

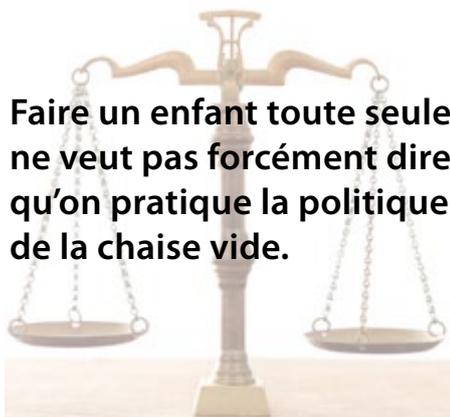
janvier 2009

*Dès demain, quand ta pratique tu feras  
Plus nécessaire de penser à soigner, ne seras  
Uniquement pour t'évaluer ta tête creuseras  
Quant au malade son intérêt chercheras  
Et s'enfilant dans le protocole, son salut trouveras*

## Les immortelles d'Audiard commentent l'actualité

### Une ministre, une vertu, un enfant

Faire un enfant toute seule  
ne veut pas forcément dire  
qu'on pratique la politique  
de la chaise vide.



*« La justice c'est comme la  
Sainte Vierge. Si on la voit  
pas de temps en temps, le  
doute s'installe. »*

Philippe Noiret dans le film "Pile ou Face" de Robert Enrico 1980

# Le nouveau DAKAR



Nous avons suivi quotidiennement le parcours de notre confrère **Frédéric Bécart**, copilote de Jérôme Hardy sur Mitsubishi Pajero n°453.

Concourant en catégorie T2, cet équipage a fait preuve d'une excellente régularité au fil des étapes de ce rallye-raid nouvelle version, affrontant les terrains très variés d'Amérique du Sud. Seulement 140<sup>èmes</sup> sur les 168 concurrents restants des 195 engagés en catégorie auto à l'issue de la première étape, nous les avons vus progressivement remonter à la 27<sup>ème</sup> place du classement général à l'issue de la 8<sup>ème</sup> étape. Un petit faux pas à l'étape suivante leur ayant fait perdre 8 places puis une autre à la 10<sup>ème</sup> étape, nous les retrouvions 36<sup>èmes</sup> au départ de la 12<sup>ème</sup> étape (la 11<sup>ème</sup> ayant été annulée pour raisons de mauvaises conditions météorologiques), puis ils sont remontés à la 33<sup>ème</sup> place pour terminer ce rallye à la 34<sup>ème</sup> place à l'issue de la dernière étape.

Un des points forts de leur brillant parcours a été l'absence de pénalités, contrairement à la grande majorité des concurrents à l'arrivée de ce rallye.

Félicitations à notre tandem préféré qui a allié compétition et engagement humanitaire en promouvant durant ce rallye l'association « **Main dans la main** » (voir page suivante).



Un autre confrère, **David Estrade**, vice-président du syndicat du Puy de Dôme, participait également au Dakar comme pilote d'une moto officielle (une SHERCO 450) avec le dossard n° 69.

Extrêmement régulier lui aussi, il a débuté ce rallye en 109<sup>ème</sup> position des 235 motards engagés, pour terminer sa course à la 96<sup>ème</sup> place du classement général avec toutefois 8h06 de pénalités. Félicitations également à David.

Philippe COCHARD

*(Pardon si d'autres kinés engagés n'ont pas été portés à notre connaissance)*



# Main dans la main



L'association Main dans la main, créée en 1987 s'est fixée pour mission d'améliorer la qualité de vie de l'enfant hospitalisé et de sa famille, en collaboration étroite avec les structures hospitalières et sans bien entendu, se substituer à elles.

**Pour les enfants hospitalisés a long terme, la présence des bénévoles et l'animation qu'ils apportent, c'est un peu du monde extérieur qui entre à l'hôpital ...**

Une présence protectrice et constante participe au bien-être de l'enfant et de sa famille, et à sa guérison. Le personnel médical et paramédical ne dispose pas toujours du temps qu'il faut pour apporter à leurs petits malades le soutien qui leur est nécessaire, leurs parents ne pouvant être constamment présents. Grâce à ses bénévoles, Main dans la main apporte une disponibilité de présence et d'écoute chaque jour, week-end et vacances compris. Main dans la main assure le lien avec le personnel médical, paramédical, les éducatrices et les parents, pour lesquels des bénévoles sont plus particulièrement formés. L'aventure a débuté au sein de l'Hôpital Necker dans le service de gastro-entérologie du professeur Ricour, elle rassemble aujourd'hui 500 bénévoles qui se relaient tous les jours dans les différents services des Hôpitaux Armand-Trousseau, Necker-Enfants Malades, Kremlin Bicêtre, Robert Debré, ainsi que de la Clinique Rist-Colliard et de la Fondation ophtalmologique Rothschild.



*Je vous fais part de notre partenariat avec l'Association " La Main Dans La Main". Kinésithérapeute de profession, il me semble essentiel de faire partager notre aventure avec des enfants malades. C'est une manière de les faire participer, de rêver et de suivre le plus célèbre rallye-raid du monde : "Un défi pour nous qui partons. Du rêve pour ceux qui restent". On ne peut rester insensible à la détermination de bénévoles qui restent au chevet d'enfants malades et soutiennent leur famille.*

*Le second volet de l'association est de collecter des dons de particuliers ou d'entreprises pour mettre en projets tels que:*

- La mise en place de Maisons des parents pour héberger les familles durant l'hospitalisation de leur enfant.
- Améliorer les espaces d'accueil des familles au sein des hôpitaux.
- Achat de matériel médical, lits, fauteuils...
- Décoration des couloirs de services spécialisés.

*Cette opération publicitaire bénévole, nous permet de nous associer à leurs actions et surtout à leur développement aux yeux du grand public grâce à la presse.*

*Pourquoi cette association en particulier ? Tout simplement, elle existe depuis plus de 20 ans, a accompli un travail formidable par des gens sérieux et persévérants. Cette association a été reconnue d'intérêt public en 1999 et a été lauréate du Concours de la Caisse d'Épargne < Bénévolat à l'Honneur > en 2004.*

*Leur devise est « Améliorer la Qualité de Vie des Enfants à l'Hôpital ».*

Frédéric BECART

équipage n° 453 Jérôme HARDY-Frédéric BECART





## OSEZ LA VILLA9TROIS



Se rendre dans le 93 relève, pour la majorité des parisiens, de l'expédition à peine imaginable. Eh bien chers Amis n' imaginez pas : la réalité est un véritable choc intellectuel ! Loin des clichés télévisuels de nos banlieues agitées au bord des émeutes périodiques, il existe un coin de paradis en Seine-Saint-Denis : à Montreuil, à 2km de la Porte de Bagnolet. Oui j'ai bien dit Montreuil : là où furent créés les premiers studios de cinéma du monde et là où l'on cultivait la pêche en espaliers pour approvisionner Paris en fruits. Au sommet de la colline de la Noue, on découvre la campagne à Paris. Une très belle maison bourgeoise au milieu d'un parc offrant une splendide terrasse ombragée très agréable aux plus beaux jours de l'année. La décoration contemporaine, aux couleurs particulièrement réussies, offre une ambiance très intimiste. C'est là que le jovial Nicolas BESSIERE et le robuste Stéphane REYNAUD, chef des cuisines, cultivent le paradoxe et président aux destinées de ce lieu magique. Le choix et la qualité des produits sont à mon avis le point fort de la carte. Vous découvrirez des légumes parfois oubliés et des associations de goûts inventives sans jamais de sophistication. On reste simple avec une pointe d'originalité : les produits restent les rois ! Une carte des vins généreuse regorge de nombreuses trouvailles insolites et accompagnera votre menu pour un rapport prix/qualité remarquable. Un service efficace et discret parachève cette perfection. Vous vivrez donc à la VILLA9TROIS un moment d'exception devant des plats gastronomiques tout en restant dans une simplicité de bon goût. Encore bravo à Nicolas et Stéphane pour cette audace et cette réussite !

VILLA9TROIS

71 rue Hoche - 93100 MONTREUIL - Tél : 01 48 58 17 37

Carte : 55 Euros - Menus : 34 et 44 Euros



## PARIS RIVE GAUCHE



*Danielle Chadych, Daniel Leborgne*

**Collection les Nuls**

Une ballade historique dans Paris, à la manière des « Nuls ». Rive droite ou rive gauche, selon que l'on pense (rive gauche) ou que l'on dépense (rive droite), on y apprend toutes sortes de choses. À Paris à chaque détour on rencontre la culture, tandis qu'à la campagne on ne rencontre que la cultive. Sur le quai Conti a poussé l'Académie Française. Savez-vous pourquoi on appelle les académiciens, les « immortels » ? Richelieu en créant l'Académie Française voulait rendre la langue française immortelle, et c'est ainsi que par dérive, ceux chargés de la défendre pendant des siècles se sont appelés des immortels, éphémères....

30 janvier 2009 • LILLE

# Un projet d'installation ou d'association ?

La FFMKR et ses partenaires ont le plaisir  
de vous proposer la Journée de l'installation.

Vous y trouverez tous les conseils  
et l'expérience de professionnels pour réussir votre projet.



Elle se déroulera au :  
**NOVOTEL Lille Aéroport • 55, route de Douai - 59810 LESQUIN**

## Thèmes de la formation

	INTERVENANTS		INTERVENANTS
08 h 30 <i>ACCUEIL</i>		Charges sociales et zones franches	MACSF
Présentation de la Journée	FFMKR	Assurances et prévoyance	MACSF
Géomarketing - Études de marché carto@sante	FFMKR	Retraite	Médicale de France
Modes d'exercice	CPAM locale	<i>PAUSE</i>	
<i>PAUSE</i>	FIDUCIAL	Responsabilité Civile Professionnelle	Médicale de France
Recettes-dépenses amortissements 2035	AGAKAM	17 h 00 <i>CLÔTURE DE LA JOURNÉE</i>	
Financement - Acquisition murs - Cabinet	LCL/INTERFIMO		
13 h 00 <i>DÉJEUNER-BUFFET</i>			



Renseignements :

Brigitte CRIEF • FFMKR - 3, rue Lespagnol 75020 Paris • [b.crief@ffmkr.org](mailto:b.crief@ffmkr.org)